

Désignation de l'entreprise 408 ENERGY

Néant

Adresse de l'entreprise 75 Allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

							Exercice N clos le 30/06/2025		Exercice N-1	
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012					
		Autres*	014		016					
	immobilisations corporelles*		028	15 036 315	030	3 333 103	11 703 211	12 506 861		
	immobilisations financières* (1)		040		042					
	Total I (5)		044	15 036 315	048	3 333 103	11 703 211	12 506 861		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052					
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	3 638	066		3 638			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	567 506	070		567 506	576 022		
		Autres* (3)	072	74 322	074		74 322	58 849		
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	20 322	086		20 322	97 418		
	Charges constatées d'avance*		092	289 369	094		289 369	305 184		
	Total II		096	955 157	098		955 157	1 037 473		
	Total général (I + II)		110	15 991 472	112	3 333 103	12 658 369	13 544 333		
PASSIF						Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120	1 000	1 680		
	Écarts de réévaluation					124				
	Réserve légale					126				
	Réserves réglementées*					130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*				131			949 280		
	Report à nouveau					134	(529 304)	(111)		
	Résultat de l'exercice					136	(100 770)	(307 425)		
	Subventions d'investissement					137				
	Provisions réglementées					140				
	Total I					142	(629 074)	643 424		
Provisions pour risques et charges					154					
Total II					154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166	335 869	365 486		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169					
	Comptes courants d'associés					173				
	Autres dettes					175	12 951 573	12 535 423		
	Produits constatés d'avance					174				
	Total III					176	13 287 443	12 900 909		
Total général (I + II + III)						180	12 658 369	13 544 333		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	11 868 415		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise : 408 ENERGY

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209			210					
	Production vendue	biens	et livraisons		215			214	1 306 815		1 290 348		
		services*	intracommunautaires		217			218					
	Production stockée*		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production					222					
	Production immobilisée*							224					
	Subventions d'exploitation reçues							226					
	Autres produits							230	29		1		
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	1 306 844		1 290 349		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stock (marchandises)*							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	208				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*							240					
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :		immobilier :			242	257 640		377 223		
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243	52 170			244	52 170		93 618		
	Rémunérations du personnel*							250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252					
	Dotations aux amortissements*							254	824 198		820 577		
			dont amortissement du fonds de commerces					255					
	Dotations aux provisions							256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259					262					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
			Total des charges d'exploitation (II)					264	1 134 217		1 291 418		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	172 628		(1 069)			
Produits financiers						(III)	280						
Produits exceptionnels						(IV)	290	40 088					
Charges financières						(V)	294	313 485		306 355			
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347					300						
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				(VI)							
Impôts sur les bénéfices*						(VII)	306						
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(100 770)		(307 425)			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2					312		314	100 770			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.L) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles*						322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987			342					
				JEI (44. sexes A)	989								
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindicies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindicies A)	181								
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			350					
	Créance due au report en arrière du déficit						346						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)						655						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)						643						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)						645						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						647						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						648						
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641						
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990						
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)						649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS AN		Bénéfice col. 1, Déficit col. 2				352		354	100 770				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356						
	Déficits antérieurs reportables :*		307 425	dont imputés sur le résultat :				360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION I		Bénéfice col. 1, Déficit col. 2				370		372	100 770				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS-VALUES - MOINS-VALUES														DGFip N° 2033-C 2025			
Désignation de l'entreprise :				408 ENERGY										Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406									
	Autres	410		412		414		416									
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426									
	Constructions	430		432		434		436									
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	15 036 315	442		444		446	15 036 315								
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456									
	Matériel de transport	460		462		464		466									
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476									
Immobilisations financières		480		482		484		486									
TOTAL		490	15 036 315	492		494		496	15 036 315								
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																	
Fonds commercial		495		497		498		499									
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506									
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516									
	Constructions	520		522		524		526									
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 529 454	532	803 649	534		536	3 333 103								
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546									
	Matériel de transport	550		552		554		556									
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566									
TOTAL		570	2 529 454	572	803 649	574		576	3 333 103								
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5								
	6		7		8		9		10								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values												
	(1)	(2)	(3)	(4)	Court terme * (5)	Long terme											
						19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)									
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589									
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579		Régularisations	590	583	594	595							
TOTAL					596	585	597	599									

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS -
AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D 2025

Désignation de l'entreprise : 408 ENERGY Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immo. incorp.	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques mat. et outillage	730		735
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Report du total des extensions		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 307 424
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984 307 424
Déficits de l'exercice			860 100 770
Total des déficits restant à reporter			870 408 194
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *			380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			274
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 47 298
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

408 ENERGY

SAS - Société par Actions Simplifiée
au capital variable minimum de 1000 € et maximum 450000 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen, 34961, Montpellier Cedex 2
529 638 504 RCS MONTPELLIER
(« la Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Au cours de l'exercice clos le 30/06/2025, la Société a réalisé une perte de -100 770 € que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

- Résultat de l'exercice-100 770 €
- 5 % du résultat à la Réserve Légale
dans la limite de 10% du capital social0 €
- Le Solde, soit la somme de..... -100 770 € en
totalité au poste « Report à Nouveau »
-

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à -630 074 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

/...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que du fait de la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, l'assemblée générale décide de ne pas prononcer la dissolution de la Société et de poursuivre son activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

URBASOLAR, Président,

Représenté par M. Gilles ATTOLINI, Directeur Général

Signed by:
 **GILLES ATTOLINI**
2E675B87BDAC4D9...

